

Le Trait d'Union

Saint Etienne de Fontbellon -- #1 - automne 2020

Brèves

Offre service civique

La commune propose une Offre de Service Civique : « Ambassadeur auprès des jeunes et soutien aux activités écocitoyennes et solidaires de la commune ». Cette mission est très polyvalente afin de laisser une grande place à l'imagination et à l'expression des envies et idées de la communauté volontaire.

Vous devez être âgé(e) de 16 à 25 ans, disponible à partir du 14 octobre 2020 pour une durée de 8 mois. Votre mission sera de participer à des actions autour de la jeunesse, de la solidarité et de la culture en lien avec la commune et les partenaires du territoire.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter notre Adjointe en charge du dossier, Mme Pascale LIOUTIER, au 06.79.54.15.23.

Plus d'infos :

<https://www.service-civique.gouv.fr/missions/ambassadeur-aupres-des-jeunes-et-soutien-aux-activites-ecocitoyennes-et-solidaires-de-la-commune>

Une fuite d'eau sur le réseau ?

Pour toutes questions sur l'eau et l'assainissement, contacter le Syndicat Intercommunal de l'Assainissement et de l'Eau, Place du Village, 07200 ST ETIENNE DE FONTBELLON, 04.75.89.11.80.

 : prendre rendez-vous
En cas de problèmes, de fuites d'eau, le numéro d'astreinte est le 07.85.24.18.24.

Memento

Mairie - 100 Rue de la Mairie
07200 ST ETIENNE
DE FONTBELLON
Tél : 04.75.35.12.96
Mail : mairie.stef@orange.fr

www.st-etienne-de-fontbellon.fr
ou sur www.facebook.com/Commune-Saint-Etienne-de-Fontbellon-

Suivez
les actus
sur

Edito du Maire



Je tiens tout d'abord à vous remercier chaleureusement pour votre confiance lors des élections municipales, en nous confiant pour les six années à venir la responsabilité de notre commune. Mon équipe et moi-même donnerons le meilleur de nous-mêmes pour vous servir, vous écouter, vous soutenir, embellir, développer notre commune.

Ce mandat s'est ouvert dans un contexte très particulier lié à l'épidémie de la covid 19 et nous rendons hommage dans ce bulletin à toutes celles et ceux qui ont été en première ligne lors de cette période difficile. Qu'il me soit permis de remercier les agents de la commune qui se sont mobilisés pour assurer la continuité du service public.

Je veux également saluer le travail de Paul Abeillon, Maire durant trois mandats, et des élus sortants ainsi que leur mobilisation pendant la période transitoire.

Philippe ROUX



Une première

Cette lettre d'information est la toute première à voir le jour ! Elle paraîtra tous les trimestres afin de vous tenir informés, elle sera un trait d'union entre la mairie et les Stéphanoises et Stéphanois. Le bulletin municipal, lui, plus complet, sera édité en fin d'année.



merci

Cette année 2020 est très particulière avec la situation de crise sanitaire liée à la Covid-19.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont travaillé pendant le confinement et notamment le personnel communal, intercommunal et les membres du CCAS, qui sont restés mobilisés pour assurer le service public, veiller sur notre santé ou notre sécurité.

Nous sommes reconnaissants envers les membres du Club de la Fontbelle et le Comité d'animation stéphanois pour leur implication dans la fabrication et la fourniture des masques à la population communale ainsi que l'implication des commerçants qui ont proposé des services personnalisés (repas, livraison de courses, pharmacie...) pour les personnes isolées ou n'ayant pas de moyen de locomotion, pendant le confinement.

Et bien entendu nos remerciements vont à la population qui a su adapter ses comportements face à cette crise.

Conseils municipaux

Nous sommes heureux de vous présenter une synthèse des conseils municipaux depuis le début de l'année et les décisions les plus marquantes qui ont été prises à cette occasion.

Vous trouverez la complétude des échanges sur le site : www.st-etienne-de-fontbellon.fr



28 mai

Retrouvez la liste complète de vos élus sur le feuillet joint à cette lettre

Election du Maire :

Monsieur ROUX Philippe ayant obtenu 19 voix a été proclamé Maire

Détermination du nombre des adjoints : fixé à 6



8 juin

Retrouvez la liste des commissions sur le feuillet joint à cette lettre

Commissions communales :

- Bâtiments - Éclairage public - Matériel
- Voirie - Places publiques - Eaux pluviales - Cimetière
- Jeunesse - Culture - Transition écologique - Environnement
- Associations - Terrains & aires de jeux - Sport - Anciens combattants
- Communication - Offre de soins
Bulletin municipal - Agenda - Cérémonies
- Urbanisme - Économie - Mobilité - Fibre optique - Patrimoine
- Personnel communal
- Finances - Budget
- Affaires scolaires - Petite enfance - Affaires sociales

Fixation nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS : fixé à 8

6 juillet

Taux d'imposition 2020 :

Taux taxe d'habitation gelés en 2020 à hauteur des taux 2019 (pour mémoire, taux : 5.50%)
Taux inchangés : 10.65% taxe foncière (bâti) et 70.32% taxe foncière (non bâti)

Vote du Budget primitif 2020 :

- 1 685 256 € de fonctionnement en dépenses et en recettes
- 917 000 € d'investissement en dépenses et en recettes

10 juillet

Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs : élections le 27 septembre 2020

7 septembre

Remise gracieuse de la redevance d'occupation du domaine public 2020 Restaurant Les Platanes :

d'un montant de 780 € afin de réduire les conséquences économiques de la crise du COVID

Demande d'exonération pour une durée de 3 mois d'un loyer commercial Institut de beauté Orelia :

exonération de 3 mois de loyer de l'Institut de Beauté ORELIA en raison de la crise du COVID, période pendant laquelle son activité a été suspendue, soit 960€

Redevance d'occupation du domaine public Bar Le Mastroquet :

Montant de la redevance d'occupation du domaine public due par le bar le Mastroquet suite à l'agrandissement de sa terrasse (au même titre que le restaurant les Platanes) à compter du 1^{er} janvier 2021 à 152 € par an

Les écoles de St Etienne de Fontbellon

La rentrée s'est effectuée le 1^{er} septembre. Philippe Roux, Maire, et Bernadette Perrier, Adjointe aux affaires scolaires, étaient présents sur place, à la rencontre des parents, des enfants afin de s'assurer du meilleur déroulement possible de cette journée.

Une rentrée dans le respect du protocole sanitaire et des gestes barrières.

L'école publique des Champs

210 élèves ont fait la rentrée scolaire avec Mme Sophie LE ROUZIC, directrice, son équipe pédagogique et le personnel communal :

- **TPS/PS** : Mme CROZE Marielle avec Mmes PECHET Stéphanie, BRO Natacha
- **PS/MS** : Mme DONDEY Irène avec Mmes DUCHAMP Dominique, MARTENS Myriam
- **MS/GS** : Mme DUSSAP Véronique avec Mme MERCIER Nelly
- **GS/CP** : M. DUBUISSON Boris avec Mme FOURNIER Marina
- **CP/CE1** : Mme HENDOUZE Amélie
- **CE1/CE2** : Mme TESTON Annick
- **CE2/CM1** : M. ANDRÉ Stéphane
- **CM1** : Mme CUTELLAS Marie-Laure
- **CM2** : Mme LE ROUZIC Sophie et Mme SICARD Véronique (décharge de direction)



Tarifs garderie

Le service de garderie est assuré les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- de 7h30 à 8h20 (0,56 €)
- de 11h30 à 12h15 (0,56 €)
- de 16h30 à 18h20 (0,56 € pour la 1^{ère} heure et 0,56 € pour la 2^{ème} tranche horaire).

Tarifs cantine

Prix unitaire repas cantine : 3.65 € au 1^{er} janvier 2020

Les réservations sont à effectuer avant 9h30 :

- le lundi pour le mardi
- le mardi pour le jeudi
- le jeudi pour le vendredi
- le vendredi pour le lundi

L'inscription le jour même avant 9h30 est possible au tarif majoré de 5 €.

La réservation et le paiement se font maintenant en ligne comme pour la cantine sur le portail parents : <https://www.logicielcantine.fr/saintetiennedefontbellon>

Travaux d'aménagement à l'école publique

Une nouveauté cette année, la couverture du bac à sable, afin que les enfants puissent l'utiliser même quand il a plu. La réalisation et le suivi ont été faits par le service technique de la commune.

Remerciements à Paul Abeillon pour la conception.



L'École Saint Joseph

145 élèves répartis dans 6 classes (2 classes de maternelle et 4 classes de primaire) ont fait la rentrée scolaire avec Mme Delphine PERROT, directrice et son équipe pédagogique :

- **TPS/PS/MS** : Mmes BACCONNIER Agnès et PERROT Delphine
 - **ASEM** : Mme Elodie POYATOS
 - **GS** : Mmes ALLEYSSON Carole et BOISSIN Céline
 - **ASEM** : Mme RENAudeau Nelly
 - **CP** : Mme DEJOUX Isabelle
 - **CE1/CE2** : Mme DECIA Johanna
 - **CE2/CM2** : Mme CHAMBON Céline
 - **CM1/CM2** : Mme DUGUA Marielle
- Personne ressource dans les classes : Mme SIMON Pascale
Agent de service : Mme CAUDET Catherine
AESH qui suit 3 enfants dans l'école : Mme BERNE GORGIUS Mélanie



Vie communale, associative et Gestion de crise

En cette rentrée le virus circule toujours, il est nécessaire de rester vigilant, la tenue des événements forts de cette fin d'année n'est pas encore assurée.

Néanmoins nous tenons à vous informer que le Repas des Aînés qui se déroulait traditionnellement au mois de décembre est annulé. Il sera remplacé par la distribution de bons d'achats et de colis qui seront proposés aux aînés (+ 70 ans).

Vie Associative

Le tissu associatif de Saint-Etienne de Fontbellon est dense, diversifié et dynamique. Les associations sont le premier lieu d'action collective, elles réalisent, soutiennent, imaginent, créent du lien, en voici la liste.

Vous pouvez contacter directement les clubs pour plus de renseignements sur une éventuelle reprise de leurs activités.

SPORTS

ASPTT (Sud Ardèche Pétanque)

Tél : 04.75.35.38.50

Email : mamytupp@orange.fr

ASSAF (Football)

Tél : 04.75.87.12.46

Email : sudardechefoot@wanadoo.fr

EAMHB (Entente Ardèche Méridionale Handball)

Tél : 06.09.87.05.88

Email : dvdbouchereau@sfr.fr

GYM FEMININE

Tél : 06.78.21.00.59

Email : domicadet07@gmail.com

SEF SHOTOKAN (Pratique du karaté et des Arts Martiaux Affinitaires)

Tél : 06.16.53.57.68 ou 06.44.05.01.99

Email : chriss.mouyon@orange.fr

TEAM DRAYOU 07 (Sports de pleine nature : cyclotourisme, course d'orientation, VTT, course pédestre, trail, raid. Organisation d'activités sportives pour adultes et enfants)

Tél : 06.81.49.07.96

Email : verdier.joel@orange.fr

TENNIS CLUB (Tennis)

Tél : 04.75.36.35.92

Email : babettemazon@wanadoo.fr

CHASSE CLUB TAURIN

ACCA

(Association Communale de Chasse Agréée)

Tél : 07.80.44.13.39

Email : anniedu69@outlook.fr

CLUB TAURIN PAUL RICARD ARDECHOIS

(Promotion de la culture taurine)

Tél : 06.82.01.37.35

Email : clubtaurinardeche@gmail.com

LES CHASSEURS DE GRANDS GIBIERS

STEPHANOIS (Entretien des chiens de chasse, des chemins forestiers, de l'espace de chasse, protection de l'environnement, pose clôtures électriques)

Tél : 06.87.35.02.24

Email : laurent.breysse07@orange.fr

LOISIRS

ATELIER DE LA SOIE

Tél : 04.75.93.50.04

Email : rene.martin0366@orange.fr

ASSOCIATION A7 (Multi arts - peinture)

Tél : 06.09.70.40.13

Email : jjdandlp@orange.fr

ASAP Association Sud Ardeche Poker (Poker)

Email : asap07@outlook.fr

BRICOL'COX (Voitures anciennes)

Tél : 06.73.34.86.79

Email : luc.annie.cox@orange.fr

CLUB DE LA FONTBELLE

(Club des aînés ruraux)

Tél : 06.22.01.11.92

Email : clublafontaine@orange.fr

COMITE D'ANIMATIONS STEPHANOIS

Tél : 06.83.89.17.41

Email : denis.maurin2@wanadoo.fr

LES ATELIERS JARDIFORM'

(Ateliers favorisant l'accès à l'initiation et la formation de la bureautique et de l'informatique)

Tél : 07.70.47.47.34

Email : jardiforme@gmail.com

RENCONTRES CREATIVES (Actions de créations et diffusions culturelles pour toute personne valide ou handicapée)

Tél : 04.75.35.07.17

Email : rencreatives@orange.fr

RETRO PASSION (Préservation du patrimoine des véhicules anciens ; sorties, balades et expositions avec ces véhicules)

Tél : 04.75.93.69.13

Email : lecareux07@orange.fr

PARTAGE SOLIDARITÉ

AKA ARDECHE KERBOUBOU AGADES

(Aide au développement de la Coopérative des femmes artisanes, essentielle à l'économie du village de Kerboubou au Niger)

Tél : 06.66.07.25.98

Email : graceginey@yahoo.fr

COMITE PAROISSIAL

Contact Eglise

Tél : 04.75.35.38.50

Email : mamytupp@orange.fr

EMEOC

(Aides matérielles et pédagogiques des écoles rurales de l'Ouest du Cameroun)

Tél : 04.75.35.37.01

Email : francois.topart0715@orange.fr

LOU CALINOU

(Association des familles rurales)

Tél : 06.87.56.98.88

Email : missvanessa24@hotmail.fr

MOELLE PARTAGE ET VIE

(Susciter des vocations de donateurs volontaires de moëlle osseuse, assurer la liaison entre les donateurs et les divers organismes compétents, agir pour augmenter le fichier de donateurs, aider les leucémiques et leur famille)

Tél : 06.79.47.30.69

Email : roger.malaval@wanadoo.fr

VIVRE ENSEMBLE A SAINT ETIENNE

(Défense et intérêts moraux des riverains, protection de l'environnement, sécurité des piétons et cyclistes et prévention des accidents de la circulation)

Tél : 06.60.10.19.81

Email : denisdeguilhen@gmail.com

ENFANCE SCOLARITÉ

AMICALE LAIQUE

(Association Ecole Publique)

Tél : 06.84.23.49.54

Email : l_montagne@yahoo.com

APE (Association des Parents d'Elèves)

Tél : 06.23.10.10.23

Email : ccile.ollier@gmail.com

OGEC ECOLE PRIVEE (Organisme de

Gestion de l'Ecole Catholique)

Tél école : 04.75.35.03.90

Email : ecolesef@gmail.com

PEDIATRIE EN DROME ARDECHE

(Site internet ayant pour but de créer un lien entre parents, enfants et professionnels de santé)

Email : association@ped-a.fr

St Etienne en bref

Le Conseil Municipal 2020-2026



Nous sommes heureux de vous présenter les membres du Conseil Municipal.

Philippe ROUX - Maire



Patrick CORTIAL - 1^{er} adjoint



Sébastien MATHON - 3^{ème} adjoint



Alain JABRY - 5^{ème} adjoint



Bernadette PERRIER - 2^{ème} adjointe



Pascale LIOUTIER - 4^{ème} adjointe



Dominique CADET - 6^{ème} adjointe



Jean-Marie ALLIX



Elisabeth MAZON



Nadine BENOIT



Alain BOUDON - Président SIAE*



Marie-France MARTIN - Vice-Présidente CCBA*



Béatrice CHARRE



Yves BOIRON



Sophie MOURARET



Philippe FARJON



Jean-Paul GIMON



Martine MARION



Philippe COMPERE



Sonia ROBERT



Christine ROURE



Serge SCOTTO DI VETTIMO



Marc VACHERESSE



*SIAE : Syndicat Intercommunal de l'Assainissement et de l'Eau
*CCBA : Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas

Les Commissions

<p>BÂTIMENTS - ÉCLAIRAGE PUBLIC MATÉRIEL</p> <p>Alain JABRY - Jean-Marie ALLIX Marc VACHERESSE, Philippe COMPERE Yves BOIRON</p>	<p>VOIRIE - PLACES PUBLIQUES EAUX PLUVIALES - CIMETIERE</p> <p>Patrick CORTIAL Philippe COMPERE, Jean-Marie ALLIX, Sonia ROBERT, Marie-France MARTIN, Alain BOUDON</p>
<p>ASSOCIATIONS - TERRAINS & AIRES DE JEUX SPORT - ANCIENS COMBATTANTS</p> <p>Patrick CORTIAL Béatrice CHARRE, Marc VACHERESSE Philippe FARJON, Nadine BENOIT Sophie MOURARET, Yves BOIRON</p>	<p>URBANISME - ECONOMIE - MOBILITE FIBRE OPTIQUE - PATRIMOINE</p> <p>Sébastien MATHON Philippe FARJON, Jean-Marie ALLIX Pascale LIOUTIER, Alain JABRY Jean-Paul GIMON</p>
<p>AFFAIRES SCOLAIRES - PETITE ENFANCE AFFAIRES SOCIALES</p> <p>Bernadette PERRIER - Elisabeth MAZON Béatrice CHARRE, Patrick CORTIAL, Dominique CADET Martine MARION, Marie-France MARTIN Serge SCOTTO DI VETTIMO</p>	<p>JEUNESSE - CULTURE TRANSITION ECOLOGIQUE ENVIRONNEMENT</p> <p>Pascale LIOUTIER Nadine BENOIT, Christine ROURE Sonia ROBERT, Elisabeth MAZON, Martine MARION Serge SCOTTO DI VETTIMO</p>
<p>OFFRE DE SOINS - BULLETIN MUNICIPAL AGENDA - CEREMONIES - COMMUNICATION</p> <p>Dominique CADET Sébastien MATHON, Pascale LIOUTIER, Sonia ROBERT, Marie-France MARTIN, Bernadette PERRIER, Jean-Marie-ALLIX, Christine ROURE, Sophie MOURARET</p>	<p>PERSONNEL COMMUNAL - FINANCES - BUDGET</p> <p>Philippe ROUX Les 6 adjoints au Maire : Patrick CORTIAL Dominique CADET, Sébastien MATHON Bernadette PERRIER, Alain JABRY, Pascale LIOUTIER</p>



Rappel collecte

Ordures ménagères : le mardi.

Emballages recyclables : le jeudi des semaines impaires.

Les règles de bon voisinage

Le bon voisinage est une responsabilité individuelle qui s'exprime de diverses façons, à commencer par certaines mesures ou actions concrètes.

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous. Savoir vivre en société, c'est respecter les autres, il faut accepter les inconvénients inhérents à cette vie en société. **Pour la tranquillité du voisinage, le bruit excessif est sanctionné de jour comme de nuit.** Ceci concerne tout bruit émis à l'intérieur des habitations ou des dépendances provenant d'animaux, de téléviseurs, de radios, pétards, véhicules, outils de bricolage ou de jardinage.

Tout bruit causé par désinvolture ou par manque de précaution est répréhensible.

Un arrêté préfectoral du 17 février 2016 nous sert de fil conducteur : « Les bruits provenant d'activités de bricolage,

de diffusion de musiques, d'utilisation d'engins bruyants, sont autorisés :

- **du lundi au vendredi : 8h à 12h et 14h à 19h30**
- **les samedis : 9h à 12h et 15h à 19h**
- **les dimanches et jours fériés : 10h à 12h. »**

Cela s'applique pour l'entretien des haies, la tonte de pelouses, les travaux bruyants divers. Quel que soit le type de travaux intérieurs, ou extérieurs, la tranquillité des autres doit rester un souci constant...

Prévenez vos voisins ou le quartier lorsque vous organisez chez vous, une fête ou une réception, qui risque de durer tard, (au-delà de 22h), surtout si vous utilisez une sono pour la musique.



Service médical



Docteur Laëtitia BEUCHON

305 Route d'Alès
Tél. : 04.12.04.07.30,
<https://www.keldoc.com/>

Docteur Benoît DUPUIS

205 Place du village
Tél. : 04.75.89.64.34
<https://www.doctolib.fr>

Mairie

Mairie - 100 Rue de la Mairie
07200 ST ETIENNE
DE FONTBELLON
Tél : 04.75.35.12.96
Email : mairie.stef@orange.fr

Ouverture

MATIN :

du lundi au vendredi : **8h-12h30**

APRÈS-MIDI

lundi, mardi, jeudi : **13h30-17h**

mercredi : **13h30-15h30**

Correspondant Dauphiné

Jean-Paul Blanchard

Tél. : 06.89.64.63.92
blanchard.jeanpaul@orange.fr

www.st-etienne-de-fontbellon.fr
ou sur www.facebook.com/Commune-Saint-Etienne-de-Fontbellon-

Suivez les actus sur



Brûlage des déchets de jardin

L'Article 84 du Code de la Santé Publique **INTERDIT** le brûlage à l'air libre de tous déchets. Les herbes, feuilles, plantes, branchages et déchets divers du jardin doivent être amenés à la Déchetterie.

La lutte contre la pollution atmosphérique doit être menée sur le long terme, avec des actions de fond. **Particuliers, collectivités, entreprises : nous sommes tous concernés.** Ne pas brûler ses déchets verts permet d'améliorer la qualité de l'air et préserve donc notre santé.

Comment se protéger du moustique tigre

La lutte contre les moustiques potentiellement vecteurs de maladies et leurs larves constitue l'un des principaux moyens d'éviter la transmission des virus.

En matière de prévention collective, **la mobilisation sociale des citoyens vise à supprimer les gîtes larvaires à l'intérieur et autour des habitats** (les zones d'eau stagnante comme les dessous de pots, les déchets, les gouttières, etc.) C'est le moyen le plus efficace pour diminuer la densité de moustiques. Ces actions sont également à mener au sein des entreprises et des collectivités et sur la voie publique. Afin d'éviter les piqûres, il existe également des moyens de protection individuels, comme porter des vêtements longs et amples, utiliser des répulsifs, installer des moustiquaires de berceau, ... Aucune mesure n'est efficace à 100% ; c'est la somme de mesures individuelles et collectives qui permet diminuer la transmission.

Les particuliers peuvent également signaler l'implantation d'un moustique vecteur autour de leur domicile dans un secteur géographique jusqu'à présent indemne.

Source : <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/moustiques>

